



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 10 octobre 2023
N°1216

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Thomas CAZENAVE, ministre délégué chargé des Comptes publics,
lance le Conseil d'Évaluation des Fraudes (CEF)**

Thomas CAZENAVE, ministre délégué chargé des Comptes publics, a présidé la première session du Conseil d'Évaluation des Fraudes (CEF). Le ministre a réuni à Bercy une trentaine de participants – directeurs d'administrations, parlementaires, experts internationaux, représentants du monde académique et d'autorités indépendantes – pour évaluer le montant des fraudes fiscales, sociales, douanières et aux aides publiques notamment écologiques, en vue de mieux connaître et comprendre ce phénomène et d'agir plus efficacement contre toutes les fraudes aux finances publiques.

Le Gouvernement est pleinement engagé dans la lutte contre toutes les fraudes aux finances publiques. Dès le PLF et le PLFSS pour 2024, l'arsenal juridique pour les combattre sera largement renforcé à travers plusieurs mesures. La création du CEF constitue un objectif à part entière du plan d'actions antifraudes, afin de poursuivre trois objectifs :

- **définir une méthode harmonisée et partagée d'évaluation pour connaître le montant de la fraude.** Il s'agit d'amplifier les évaluations déjà effectuées et de mobiliser les meilleures pratiques mises en œuvre en France et à l'étranger pour disposer d'une meilleure évaluation du montant de la fraude ;
- **appréhender les nouvelles pratiques et les phénomènes émergents de la fraude, notamment liés au développement du numérique.** Le CEF devra permettre de mieux connaître ces nouveaux modes opératoires et d'en évaluer les effets ;

- **améliorer les leviers de lutte contre la fraude**, dans le cadre du plan de lutte contre la fraude.

Pour Thomas Cazenave, ministre délégué chargé des Comptes publics : « *Les mentalités ont évolué à propos de la fraude. Ce n'est plus seulement un enjeu financier, c'est surtout un enjeu majeur de cohésion sociale. C'est pourquoi c'est une priorité du Gouvernement. Je suis fier de lancer aujourd'hui ce Conseil avec un panel de participants d'une telle qualité. Les échanges de ce matin ont été fructueux et ont permis de définir un programme de travail. Nous avons besoin d'évaluer le coût pour les finances publiques de toutes les fraudes : nous en avons besoin pour nous fixer des objectifs, mais aussi pour éloigner les contre-vérités et les chiffres fantaisistes, et in fine pour mieux lutter contre toutes les fraudes aux finances publiques. En un mot pour être plus efficaces.* »

Le Conseil se réunira tous les trois mois ; entre les séances, les administrations concernées seront mobilisées pour déployer le programme de travail défini collectivement. Les personnalités qualifiées membres du CEF pourront se joindre à ces travaux intermédiaires.

A l'issue de la première séance, les participants ont conclu :

- d'actualiser les travaux disponibles sur la fraude à la TVA et d'avancer vers une évaluation de la fraude à l'impôt sur les sociétés et à l'impôt sur le revenu ;
- d'approfondir les études sur le marché parallèle du tabac ;
- d'actualiser les évaluations du travail dissimulé sur la base de contrôles aléatoires, et de poursuivre les travaux d'extension des évaluations à toutes les formes de fraude aux dépenses d'assurance maladie.

L'objectif est de parvenir à une première restitution des travaux du Conseil sous la forme d'un bilan d'étape d'ici le mois de juin 2024.

Liste des membres du Conseil :

Catégorie	Membre	Qualité
Administrations	Jérôme Fournel	Direction générale des finances publiques
	Isabelle Braun-Lemaire	Direction générale des douanes et droits indirects
	Franck Von Lennep	Direction de la sécurité sociale
	Renaud Villard	Caisse nationale d'assurance vieillesse
	Thomas Fatôme	Caisse nationale d'assurance maladie
	Nicolas Grivel	Caisse nationale d'allocations familiales
	Jean-Luc Tavernier	Institut national de la statistique et des études économiques
	Jean Bassères	Pôle Emploi
	Yann Gael Amghar	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales
	François Emmanuel Blanc	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole
	Catherine Sueur	Inspection générale des finances
	Thomas Audigé	Inspection générale des affaires sociales
Autorités indépendantes	Mathilde Lignot-Leloup	Cour des comptes et Conseil des Prélèvements obligatoires
	Dominique Libault	Haut Conseil du financement de la protection sociale
Experts internationaux	Sandra Knaepen	Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE
	Marc Bourgeois	Professeur de droit Université de Liège

Personnalités qualifiées	Gabriel Zucman	Economiste
	Emmanuelle Taugourdeau	Economiste
	Marc Tertrais	Président du cercle de réflexion douanière
	Patrick Lefas	Président de Transparency International
	Florence Deboissy	Professeur de droit fiscal Université de Bordeaux
	Agnès Verdier-Molinié	Essayiste
	Pascal Saint-Amans	Ancien directeur du centre de politique fiscale de l'OCDE
Parlementaires	Charlotte Leduc (pour la CF AN)	Députée, désignée par le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale
	Marc Ferracci	Député, désigné par la présidente de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale
	Claude Raynal (pour la CF Sénat)	Président de la commission des finances du Sénat
	Elisabeth Doineau	Rapporteure générale de la commission des affaires sociales du Sénat

Contact presse :

Cabinet de Thomas CAZENAVE

Agathe BOGGIO, conseillère communication et presse – 01 53 18 45 01

presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr